tous les rangs, et tendant la main pour ses pauvres, a fait délier toutes les bourses. Près de deux mille francs - exactement 1961 fr. - sont tombés dans l'aumonière épiscopale. Nous ne croyons pas qu'aucune quête ait jamais atteint ce chiffre dans les

églises d'Angers.

Pendant cette collecte la Schola du Séminaire a eu l'heureuse idée de chanter des cantiques populaires, et le grand orgue l'attention de jouer divers morceaux qui ont agréablement occupé l'assistance. Puis Notre Seigneur, au Saint-Sacrement, a béni la foule prosternée, comme s'il eût voulu ratifier par cette bénédiction suprême toutes celles d'une journée si bien employée.

La collecte faite par Monseigneur, le 2 février, a été répartie

entre les œuvres dont les noms suivent :

Les Petites Sœurs des Pauvres. - Les Servantes des Pauvres. - Les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul. — Les Dames de la Miséricorde. — L'Œuvre des crèches. — L'Œuvre des Fourneaux économiques. — L'Œuvre de l'Adoption. — L'Œuvre de la Providence. — L'Œuvre du travail chrétien. — Le Syndicat de l'Aiguille. - L'Œuvre de la maternité. - L'Œuvre des Enfants abandonnés.

Nominations dans le Clergé

Par décision de Monseigneur l'Évêque :

M. l'abbé Lemesle, vicaire à Freigné, a été nommé prêtre auxiliaire à Neuville.

M. l'abbé Boissinot, prêtre de la dernière ordination, a été

nommé vicaire à Freigné.

M. l'abbé Sigonneau, prêtre de la dernière ordination, a été nommé vicaire à Vivy.

Université Catholique

Mardi 13 février, à 8 h. 1/4 du soir, cours d'Archéologie biblique de M. le chanoine Legendre, doyen de la Faculté de Théologie : En route vers le Sinai. Une ville taillée dans le roc: Pétra et ses monuments.

Mercredi 14 février, à 5 heures du soir, cours (public pour les hommes seulemeni) de Science sociale du R. P. Ch. Antoine, S. J., professeur à la Faculté de Théologie : Extension des associations agricoles.

Vendredi 16 février, à 8 h. 1/4 du soir, conférence par M. Ernest Jac, professeur à la Faculté de Droit : Les animaux dans la Légis-

lation française.

La liberté d'enseignement

Une conférence sur la Liberté d'enseignement sera donnée le dimanche 11 février, à 1 heure 1/2 de l'après midi, au Cirque-Théâtre par M. Gain, avocat, ancien bâtonnier, conseiller municipal d'Angers. Nous engageons vivement les catholiques à se procurer des cartes pour y assister.